



**FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL**

Association déclarée au J.O. n°758

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516
Association déclarée d'intérêt général n°siret : 442 256 484 00015

Secrétariat général
Yvonne CHANGEA
33 bis chemin du Buisson
43000 Le Puy en Velay

Compte rendu du CA du 13 mars 2016

Membres excusés : Serge Melviaque et Laura Grèze.

Ouverture de la séance par Roger Marandola qui souhaite la bienvenue à tous.

Approbation du compte rendu du C.A du 4 octobre 2015

Approuvé à l'unanimité.

Le point sur les différents pôles :

Pôle administratif

Le point sur le conseil d'administration par Michel :

En 2016 cinq personnes arrivent en fin de mandat.

Selon l'article N°10a des statuts 2 membres ne pourront pas se représenter à savoir Roger Marandola Président Fédéral et Marie-Noëlle Héritelier Vice-Présidente du pôle patrimoine.

Michel Laurent Vice-Président du pôle administration, Huguette Varin Vice-Présidente du pôle danse et musique, Marie Proust membre acceptent d'être candidats aux prochaines élections.

Débat sur qui va pouvoir assurer la Présidence au sein du conseil d'administration. La cooptation est une solution pour garder les personnes qui ont des compétences et des savoir-faire à transmettre. Cependant le poste de Président Fédéral demande des connaissances et aussi du temps pour rencontrer les organismes et autres instances.

L'utilité des référents par Michel :

Ils ne sont plus contactés. Les groupes s'adressent aux membres du CA selon leurs compétences.

Aurélié Fournier nous informe de sa décision d'abandonner le pôle jeunesse et adolescence à Ambert.

La mise à jour du classeur du dirigeant par Michel

Rappel du code d'accès : trad 64812

Une seule mise à jour par an.

Les médailles et récompenses par Yvonne

Depuis l'A.G. deux demandes reçues en retard et adressées courant novembre 2015.

Une commande de 12 € non réglée à ce jour. Contacter le groupe.

En stock ATP : 112 – Vermeil : 70 – Or : 44 – Argent : 171 – Bronze : 65.

Etat actuel des finances par Carole :

En banque 23 470 €

Adhésion : A ce jour 36 groupes (soit 1144 membres) ont réglé leur cotisation, plus 3 membres individuels et un membre d'honneur.

Les abonnements à la revue sont en baisse.

L'imprimante est en panne, le CA donne son accord pour la remplacer.

Le point sur les questions juridiques et l'assurance par Michel :

Sollicité par deux groupes, la réponse se trouvait dans leurs statuts.

Question d'un groupe : *existe-t-il un «droit au son», à faire signer pour renonciation de tous droits de la part des musiciens, comme il existe un « droit à l'image » ?* Après diverses recherches, Michel n'a rien trouvé sur ce sujet. A voir peut-être avec la SACEM ?

Concernant les déclarations de sinistres auprès de la MACIF, il est impératif de bien respecter l'organigramme, pour un bon suivi des dossiers. En 2015 les remboursements s'élèvent à 4 251,92 €. Un remboursement de 225 € pour un accordéon a été versé sur le compte de la Fédération dont le destinataire est inconnu.

Un rappel de la procédure sera fait dans la revue par Michel.

Pôle musique et danse

Rencontre des jeunes à Rodez par Huguette Varin

Il aura lieu le weekend de Pentecôte les 14 et 15 mai 2016. Cinq groupes participeront à ce festival :

Ambert – Laguiole – Vichy – Sancerre – Icoranda -

Samedi 14 mai :

A partir de 14 h à 15 h : Accueil et installation.

15 h à 17 h 30 : Animations dans le centre-ville de Rodez et dans une maison de retraite. Goûter.

19 h à 23 h 30 : Réception, échange de cadeaux - Repas, bal inter groupes.

Dimanche 15 mai :

Dès 7 h 30 : préparation des bagages, chargement des bus et petit déjeuner.

9 h : jeux en centre-ville et à 12 h : Repas

De 14h à 17 h : Spectacle (20 mn par groupe) – Goûter.

18 h : Départ des groupes avec le pique-nique du soir.

Le budget prévisionnel s'élève à 6830 €. La participation de la Fédération ATP C-MC est de 1500 €. La ville de Rodez, le Conseil départemental, la communauté d'agglomération seront sollicitées pour des subventions.

Danse par Huguette Varin :

Suite à notre dernière AG : A prévoir une rencontre des maîtres de danse. Auparavant il serait utile de lancer une enquête.

Parc instrumental par Carole :

Rien à signaler – 2 vielles et 1 cornemuse 16 pouces sont à disposition.

Pôle patrimoine:

Stage restauration et entretien des coiffes à Trévol par Marie-Noëlle :

A la demande de la Pastourelle des trois vallées, il va se dérouler le 9 octobre 2016.

Le groupe d'Issoire a sollicité Marie- Noëlle pour un stage courant mai pour ses adhérents.

Retours de l'enquête proposée à Vichy lors de l'AG : 23 questionnaires remis, à ce jour 7 réponses.

Coiffes bourbonnaises par Marie-Noëlle :

Nécessité de se documenter par des recherches approfondies et aussi consulter les groupes. A prévoir un stage d'entretien des coiffes pour les groupes concernés par un appel de la fédération.

Un article sur les anachronismes dans les costumes est en préparation pour la revue.

Pôle communication

Subvention Jeunesse et Sports Par Monique et Carole : Une demande de subvention va être déposée.

Roger va remplir la partie administrative en mettant l'accent sur l'aspect intergénérationnel de nos activités, et Carole compléter la partie financière.

La revue fédérale par Angélique :

Pour la revue de juin lui adresser vos articles bien avant le 15 mai 2016 qui est la date buttoir afin de lui faciliter le travail.

Le site internet par Pierre :

On constate un pic de consultation du site en décembre, janvier et février ; très certainement en prévision des animations à venir au cours de l'année.

Toujours des fiches incomplètes.

Projets pour l'avenir :

Suite à la question posée à l'AG par les maîtres de danse sollicités dans le cadre des activités périscolaires ; Roger a obtenu un rendez-vous le 23 mars 2016 à Montluçon pour rencontrer une personne en charge des dossiers de validation des acquis de l'expérience.

L'assemblée générale à Brioude :

Elle aura lieu le 29 et 30 octobre 2016. Réservez d'ores et déjà votre weekend. Il y aura des élections et des membres à renouveler au sein du Conseil d'Administration.

Questions diverses :

La fédération ne subventionne que des activités qui sont ouvertes à l'ensemble des groupes fédérés.

La suggestion concernant la signature des diplômes par le Président en y apposant un tampon n'est pas retenue.

Le montant d'un cadeau pour remercier un adhérent ne doit pas excéder 65 € TTC.

Prochain Conseil d'Administration dimanche 2 octobre 2016 à Clermont-Ferrand